

Démarche d'adaptation au changement climatique de la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ ET PLAN D'ADAPTATION

CONTEXTE

Créée en 1980 et gérée par la [LPO](#) pour le compte de l'État, la [Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges](#) est située sur l'île de Ré, dans le département de Charente-Maritime. Couvrant un peu plus de 235 hectares, le site se divise en deux entités : une partie terrestre, soustraite à la mer à la faveur d'endigements successifs ; et une partie maritime, surface d'estran sablo-vaseux totalement émergée à marée basse. L'accès est interdit au public, hormis pour la pêche à pied de loisir et la navigation non motorisée. Les principales activités socio-économiques en périphérie du site sont la saliculture, l'ostréiculture et le tourisme balnéaire.

A l'échelle locale, le **changement climatique** se caractérise par une hausse du niveau de la mer dans les Pertuis charentais, une évolution de la physico-chimie des eaux marines [\nearrow acidité, \nearrow T°C], une hausse des températures de l'air ainsi que des phénomènes extrêmes (submersion marine, vagues de chaleur) plus fréquents à l'avenir.

Le diagnostic de vulnérabilité et le plan d'adaptation sont des documents permettant d'amorcer une démarche d'adaptation au changement climatique sur la réserve. Ils ont été élaborés dans le cadre du [projet LIFE Natur'Adapt](#), coordonné par [Réserves Naturelles de France](#).

RÉSUMÉ DU DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

A court terme, du point de vue des acteurs socio-économiques, les projections climatiques annoncées n'entraîneraient pas de bouleversements majeurs dans leurs pratiques et modes de gestion. Pour le gestionnaire, cela pose tout de même la question de l'évolution de la fréquentation du site à l'avenir (2^{ème} site le plus fréquenté de l'île de Ré) et de son impact sur le patrimoine naturel de la réserve, au regard de l'attractivité touristique grandissante de certains territoires littoraux dans le contexte du changement climatique. A contrario, **à long terme**, pour certains acteurs comme les sauniers, la

perspective du changement climatique remet en cause l'existence même de leur activité. Le futur de certaines professions d'ici la fin du siècle est subordonnée aux éventuelles solutions apportées dans les décennies à venir pour faire face à la montée des eaux, problématique commune à l'ensemble du territoire de l'île de Ré.

Localement, la **stratégie du territoire pour se prémunir du risque submersion marine**, accentué par l'élévation du niveau de la mer est de « défendre » le trait de côte au travers d'un système d'endiguement défini par les autorités locales et l'Etat, à l'exception de 137 hectares de marais, dont la partie terrestre de la réserve naturelle. Par conséquent, les digues traversant la réserve naturelle ne seront ni renforcées ni entretenues à l'avenir.

La partie terrestre du site est identifiée comme **fortement vulnérable**, au regard des phénomènes extrêmes (tempêtes, submersion marine) et de la hausse du niveau des océans que ce soit pour :

- ➔ Les enjeux biologiques de la zone : espèces patrimoniales (Tolypelle saline...), lagunes et fonctionnalités écologiques associées (zone de repos, d'alimentation et de nidification des oiseaux d'eau ...) ;
- ➔ Et moyens de gestion associés : réseau hydraulique, infrastructures pastorales – de stockage.

Pour la partie maritime, sa vulnérabilité est moins prononcée, au regard des effets potentiels du changement climatique sur la biodiversité du domaine intertidal.

La perspective d'évolution de la réserve naturelle dans le futur, sous l'influence du changement climatique, se dessine au travers de la **maritimisation de la partie terrestre**, qui s'accompagnerait d'une réorganisation des équilibres biologiques au profit de la partie maritime qui s'étend. Cela serait donc la diversité biologique du site qui

se retrouverait diminuée, liée à la disparition des habitats « terrestres » et de leurs fonctionnalités écologiques associées.

A la lumière du contexte local, le scénario de maritimisation semble inéluctable. La question qui reste en suspens à ce jour est : **Quand** la partie terrestre se maritimisera ?

👉 **DEMAIN**, suite à un évènement naturel extrême ?

👉 **D'ICI 2050**, avec la hausse du niveau marin ?

RÉSUMÉ DU PLAN D'ADAPTATION

Dans l'optique de maintenir dans le futur la diversité biologique du site et ses fonctionnalités écologiques, le gestionnaire a adopté la **stratégie d'adaptation** suivante, avec pour objectifs sur le long terme de :

- ➔ **Maintenir** l'habitat lagune et **accompagner** sur la réserve son évolution dans le cadre d'une maritimisation du milieu terrestre ;
- ➔ **Accompagner la libre évolution** des milieux intertidaux (prés salés, vasières, herbiers de zostère) et leurs fonctions écologiques en réponse aux effets du changement climatique ;
- ➔ **Maintenir le rôle de la réserve naturelle** comme point d'ancrage de l'avifaune dans le contexte de maritimisation en recherchant un équilibre spatial et temporel des fonctionnalités (zone de repos, d'alimentation et de quiétude) des marais tidaux et endigués pour les oiseaux patrimoniaux à l'échelle de l'île de Ré ;
- ➔ **Adapter l'outil de gestion** aux évolutions de l'espace naturel en lien avec les changements globaux et risques naturels, tout en garantissant son fonctionnement optimal ;
- ➔ **Assurer la connaissance et la reconnaissance** de la réserve naturelle et de ses enjeux (en lien avec le changement climatique) sur le territoire de l'île de Ré et au sein des réseaux des acteurs de la protection de la nature.

Ces orientations stratégiques sont traduites en **16 objectifs opérationnels** et **36 actions** dont voici un extrait :

- ➔ **Relocaliser** certains enjeux, outils et moyens de gestion, amenés à disparaître sous l'effet d'une maritimisation de la partie terrestre, hors du périmètre actuel ;
- ➔ **Documenter** les effets de la maritimisation sur la partie terrestre et maritime de la réserve naturelle ;
- ➔ **Démanteler** des infrastructures ;
- ➔ **Structurer / standardiser** les jeux de données et protocoles pour disposer d'états zéro ou de tendances pour évaluer les effets du changement climatique ;
- ➔ **Accompagner** l'évolution de la perception des publics en lien avec les modifications paysagères du site ;
- ➔ **Conforter** les liens et partenariats avec les acteurs locaux et administrations du territoire pour la prise en compte des enjeux de la réserve naturelle et l'articulation de son plan d'adaptation avec les stratégies d'adaptation au changement climatique se développant en parallèle sur le territoire ;
- ➔ ... etc.

CONSULTEZ EN INTÉGRALITÉ

[Diagnostic de vulnérabilité](#)

[Plan d'adaptation](#)

